

ÉCOLES ÉPISCOPALES (1/4) Quel projet aujourd'hui ?

Après avoir évoqué dans cette rubrique de nombreuses congrégations à l'origine des écoles catholiques, entrées libres s'intéresse aux établissements scolaires créés par les diocèses eux-mêmes et à leurs projets spécifiques. Pour commencer, le diocèse de Namur-Luxembourg, qui compte encore une dizaine d'écoles épiscopales.

« **L'**histoire de mon école est liée à celle du diocèse depuis 1866, relate **Alain KOEUNE**¹, directeur du Collège Notre-Dame de Bellevue, à Dinant. Dans deux ans, nous fêterons les 150 ans du collège, mais celui-ci existait déjà depuis une quinzaine d'années, lorsqu'il était sous l'égide des Jésuites, en collaboration avec la commune. Quand les Jésuites ont laissé l'école, pour diverses raisons, l'Évêché de Namur a décidé de construire un nouveau bâtiment sur les hauteurs de Dinant. »

Le Collège Notre-Dame de Bellevue est ainsi devenu une école épiscopale qui a entretenu, au départ, des liens étroits avec l'Évêché. « L'établissement recevait notamment des visites des différentes autorités épiscopales de l'Évêché, des Évêques ou des Vicaires épiscopaux, précise le directeur. À une époque, l'Évêque avait même ses propres appartements au collège et venait parfois y séjourner quelques jours ! »

VERS UNE DIVERSITÉ

Le diocèse de Namur-Luxembourg compte aujourd'hui encore une dizaine d'écoles épiscopales, créées au 19^e ou au début du 20^e siècle, par un évêque ou par le diocèse. « Nos deux plus anciennes écoles sont les deux petits séminaires, raconte **Henri GANTY**, Vicaire épiscopal chargé de l'enseignement du diocèse : celui de Bastogne, fusionné aujourd'hui avec l'Institut Notre-Dame, et le petit séminaire de Floreffe, toujours indépendant. » Ces écoles étaient appelées « séminaires » car elles proposaient, après les humanités, les deux premières années de philosophie pour ceux qui souhaitaient devenir prêtres.

Après le Concile Vatican II, en 1962, cette option a été supprimée, et toute la formation sacerdotale est organisée depuis en un seul bloc au grand séminaire, avec deux ans de philosophie et quatre de théologie. Ces écoles épiscopales ne proposaient

a longtemps compté entre 200 et 400 élèves, mais ce chiffre a augmenté ces quinze dernières années, pour atteindre 750 élèves. »

Outre les deux petits séminaires, le Collège Notre-Dame de Bellevue et la Communauté scolaire Georges



à l'origine que de l'enseignement général, et l'on n'y organisait parfois que du latin-grec. Par la suite, elles se sont diversifiées. « Au départ, explique A. KOEUNE, nous n'avions chez nous que de l'enseignement secondaire. La section primaire a été ouverte beaucoup plus tard, dans les années 1960-70. D'ailleurs, seul l'enseignement général est organisé chez nous, mais la Communauté scolaire libre Georges Cousot, également à Dinant, organise du technique et du professionnel. Le collège

Cousot, les autres écoles épiscopales de Namur-Luxembourg, proposent aujourd'hui divers types d'enseignement : l'Institut Saint-Louis de Namur, l'Institut Saint-Michel de Neufchâteau et le Collège Notre-Dame de Bonlieu à Virton organisent tous de l'enseignement général ; l'ITN (Asty-Moulin, Institut technique de Namur) est une école technique et professionnelle, l'IATA propose les arts et techniques artisanales, l'Illon Saint-Jacques est réputé pour sa section hôtelière ; le Collège Saint-André à



Au Collège Notre-Dame de Bellevue, le quotidien se vit au rythme des valeurs et de la parole de l'Évangile.

Auvelais se partage entre le général, le technique et le professionnel, Sainte-Begge à Andenne compte plusieurs implantations, et l'enseignement libre de Marche constitue un regroupement d'écoles.

RECRECITER DES PRÊTRES

Mais au fond, quelle était la raison d'être de ces écoles ? « Nous n'avons pas, comme les établissements congréganistes, un fondateur qui porterait un message particulier, constate l'abbé GANTY. Nous, nous n'avons que l'Évangile ! À l'époque, nos écoles étaient particulières, plutôt tournées vers le religieux. On y disait, par exemple, la messe tous les jours. Et comme il s'agissait souvent d'internats, les élèves ne rentraient chez eux que pour les vacances et avaient donc droit à deux messes le dimanche ! »

On trouvait alors dans ces établissements des élèves de familles chrétiennes, notamment du milieu agricole, recrutés par des curés. Ceux-ci se rendaient dans les familles, et s'ils y trouvaient des enfants intelligents, ils essayaient de convaincre les parents de les inscrire au petit séminaire. « Séminaire rime avec pépinière, affirme le Vicaire épiscopal. Dans ces écoles, on présentait la possibilité d'une vie sacerdotale. Et il pouvait y avoir de nombreux groupes de jeunes qui entraient ensuite au séminaire ! Il y avait, c'est vrai, une

part de recrutement dans le chef de l'Évêché. Et il fallait faire face à la concurrence des ordres religieux qui procédaient de la même manière... »

Autre objectif de ces écoles épiscopales : s'implanter dans une région où l'enseignement catholique n'était pas encore présent, comme c'était le cas à Dinant. Mais quels sont aujourd'hui les liens du Collège Notre-Dame de Bellevue avec le diocèse ? « On reste lié à celui-ci, mais il ne doit plus y avoir systématiquement de représentation de l'Évêque dans le Conseil d'administration, et la nomination des directeurs ne doit plus être soumise à son approbation, précise A. KOEUNE. Ceci dit, l'Évêque et ses représentants sont invités tous les ans à la séance académique, et quand il y a une manifestation particulière, les membres de l'Évêché, le Vicaire épiscopal et l'Évêque sont aussi invités. »

A. KOEUNE est, par ailleurs, le deuxième directeur laïque de l'école. Son prédécesseur portait encore le nom de principal, jadis associé au professeur principal de rhétorique, qui devait nécessairement être un prêtre. Sinon, les écoles épiscopales ne différaient plus tellement aujourd'hui des écoles du réseau catholique, d'une manière générale. « Il m'arrive aussi, explique H. GANTY, d'entériner, de par ma fonction, une nomination proposée par un PO au titre de membre

de l'Évêché, un curé, un doyen, ou quelqu'un qui est engagé dans la pastorale scolaire. Je dois donner mon accord, car cette personne représentera l'Évêché. Dans certaines écoles, l'Évêché est représenté au CA, participe à la nomination des professeurs, mais en général, il est uniquement présent à l'Assemblée générale. Et cette présence est plutôt symbolique, il n'y a plus de droit de regard. Quant aux directeurs, ils étaient auparavant des prêtres nommés par l'Évêque. À présent, cela se déroule comme partout ailleurs. »

L'ÉVANGILE COMME INSPIRATION

Et d'un point de vue pédagogique, y a-t-il des spécificités propres aux écoles du diocèse ? A. KOEUNE parle plutôt d'une caractéristique propre à l'enseignement catholique, où l'accueil général de tout élève, dans sa spécificité, est extrêmement important et lié à la lecture de l'Évangile : « J'évoquerais davantage la pédagogie, l'accueil, les structures d'aide, d'encadrement, de soutien, de formation qui sont en lien avec les valeurs, la culture et la parole évangéliques. » Toutes les écoles catholiques étant à présent liées au Bureau diocésain de l'enseignement, il n'y a plus non plus de rencontres spécifiques entre écoles épiscopales du diocèse.

Quant à la mixité garçons-filles, elle n'est arrivée à Dinant que dans les années 1970 et s'est ouverte progressivement à l'internat, qui accueille toujours 120-130 élèves. « Il n'y avait effectivement, au départ, que des garçons dans ces écoles épiscopales, constate H. GANTY. Et uniquement des prêtres, dont beaucoup enseignaient sans avoir de diplôme. Avec le Pacte scolaire, l'enseignement libre a obtenu des subsides, mais les enseignants devaient alors avoir les titres. Certains prêtres ont ainsi dû arrêter leur activité. Mais ces écoles se sont très bien recyclées, il n'y a pas eu de crispation. Et ce sont maintenant des établissements scolaires comme les autres ! » ■

BRIGITTE GERARD

1. Alain KOEUNE est également le président de la FEADI (Fédération des associations de directeurs de l'enseignement secondaire catholique).